



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### aides à domicile

Question écrite n° 58340

#### Texte de la question

M. Jean-Claude Etienne attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le problème du financement de l'aide à domicile. L'insuffisance des financements publics ne permet plus aux structures d'aide à domicile de répondre de manière satisfaisante aux sollicitations de plus en plus nombreuses. L'aide à domicile par des services prestataires est rendue possible grâce à des politiques volontaires d'action sociale des caisses de retraite, qui accordent un montant d'heures d'aide selon des conditions qui leur sont propres. Or cette dotation en heures ne couvre pas les besoins, en constant accroissement. En outre, la généralisation du service mandataire aboutit à faire payer davantage les personnes âgées ou/et handicapées qui ne disposent pas toujours de ressources suffisantes pour se faire aider de façon satisfaisante. Il lui demande en conséquence de lui indiquer comment le Gouvernement entend conforter le secteur de l'aide à domicile.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Etienne](#)

**Circonscription :** Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58340

**Rubrique :** Professions sociales

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

#### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 26 février 2001, page 1194

**Question retirée le :** 1er octobre 2001 (Fin de mandat)